

## Un engagement sans précédent au profit des associations

L'importance et le dynamisme de la vie associative chalonnaise sont des véritables atouts pour la commune. Nous comptons près de 150 associations sportives, culturelles, à caractère social et humanitaire...

Afin d'accompagner au mieux les bénévoles, la municipalité mobilise chaque année des moyens financiers et des supports logistiques. Elle les soutient dans leur engagement et mène une très forte politique d'investissements sans précédent afin de leur permettre de bénéficier d'infrastructures qui correspondent à leurs besoins.

➤ **En 2020-2021** Finalisations de 2 projets :

- Restauration entière du local "canoë kayak" appelé « le Champ du Bois » utilisé par 5 associations (le canoë-kayak, le club photo, les clubs de marche la Godasse, les Amis des Bons Chemins et la Marche nordique).

- Livraison des vestiaires filles au stade Gaston Bernier, au profit de l'association de foot F2C et du COS Athlétisme.

➤ **En 2022 :**

- Aménagements du local de stockage, rue des Tonneliers pour les associations du Rythm and Bœuf, la fête des vins (UPVG), La Jeanne d'Arc (Gymnastique), la fête des marrons (commerçants) et Calonn'Anim.

- Réalisation du terrain synthétique de football, au profit du F2C et de l'ensemble des Chalonnais.

➤ **2022-2023 :**

- Travaux de restauration et d'aménagement de la Maison des Associations située rue Jean Robin utilisée notamment par le Tintamarre, Forma.Clé, le théâtre CLIT, la Fédération des Malades Handicapés (FMH), les Restos du Cœur, le Secours Catholique et l'association Pour Toit.

➤ **En 2023 :**

- Remise en état de la salle du Layon.

- Travaux de restauration des locaux associatifs du Marais, mise aux normes pour personnes handicapées, aménagements d'une salle municipale mutualisée au profit des associations : À Travers Chants, le club d'informatique Infonet, la Brême Chalonnaise, le Cyclo Chalonnais Rochefort, le Rythm and Bœuf et la Sabotière.

- Mise aux normes de l'éclairage de la salle de tennis de table (Calonna), désormais elle pourra être homologuée pour des compétitions importantes.

- Attribution de locaux adaptés pour répondre notamment aux besoins de stockage et de lieu de vie pour l'association de cyclisme au stade Gaston Bernier.

➤ **En 2024 :**

- Une partie du bâtiment des Arts plastiques sera réhabilitée : isolation et aménagement d'un local pouvant servir de salle d'exposition.

- Ravalement de la façade et l'ouverture de fenêtres (salles Infonet et du Marais).

Outre notre objectif de faciliter le développement et le fonctionnement des associations, ces engagements correspondent à notre volonté de renforcer le « vivre ensemble » et d'encourager l'exercice de la citoyenneté.

*Le groupe de la majorité*